



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2019, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 26-8172-4
Date de parution : 2019/07/17

Numéro de la version : 5.00
Remplace la version datée de : 2019/04/29

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Matériau de remplissage 05863 Platinum Plus 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

LB-K100-1392-9

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produits automobiles

Utilisation spécifique

Mastic à carrosserie, emballé en cartouches de matériau de réparation de carrosserie à deux composants et à utiliser dans le système de mélange dynamique 3M.

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 3.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.

Carcinogénicité : Catégorie 1A.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Flamme | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Liquides et vapeur inflammables.

Provoque une irritation oculaire grave. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut causer le cancer.

Cause des dommages aux organes : foie | organes sensoriels |

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système respiratoire | organes sensoriels | foie |

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

Réponse:

EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Matériau de remplissage 05863 Platinum Plus 3M(MC)**Élimination :**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

21% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

21% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

21% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
POLYMERE DE POLYESTER	Secret Fabrication	10 - 30	Ne s'applique pas
Chlorite (Minéral)	1318-59-8	< 3	Minéraux du groupe de la chlorite
Polyamide	Secret Fabrication	0.5 - 2	Ne s'applique pas
CIRE DE PARAFFINE	8002-74-2	0.1 - 1	Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures oxydées, sels de lithium.
Diamine poly(oxypropylene)	9046-10-0	0.1 - 1 Secret Fabrication *	α -[2-(Aminométhyl)éthyl]- ω -[(aminométhyl)éthoxy]poly[oxy(méthyléthylène)] polymérisé avec le polymère diisocyanate de 4,4'-méthylènedicyclohexyle-polypropylèneglycol bloqué avec l'acrylate de 2-hydroxyéthyle
STYRENE	100-42-5	10 - 30 Secret Fabrication *	Benzène, éthenyl-
RÉSINE DE POLYESTER EXCLUSIVE	Secret Fabrication	10 - 30	Not Applicable
Talc	14807-96-6	7 - 30 Secret Fabrication *	Talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)
Charge inerte	Secret Fabrication	5 - 10	Ne s'applique pas
Carbonate de magnésium	546-93-0	1 - 5	Acide Carbonique, Sel de magnesium (1:1)
Calcaire	1317-65-3	1 - 5	Le calcaire se compose principalement de carbonate de calcium.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	1 - 5 Secret Fabrication *	Oxyde de titane (TiO ₂)
Bis(orthophosphate) de trizinc	7779-90-0	0.5 - 2.5	Hydrogénophosphate de zinc
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	0.01 - 0.24	Quartz (SiO ₂)

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins**4.1. Description des premiers soins****Inhalation :**

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Hydrocarbures

Monoxyde de carbone

Bioxyde de carbone

Condition

Durant la combustion

Durant la combustion

Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Il est recommandé d'utiliser une mousse formant une pellicule aqueuse appropriée. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes.

Matériau de remplissage 05863 Platinum Plus 3M(MC)

Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Número CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
STYRENE	100-42-5	ACGIH	MPT:20 ppm;STEL:40 ppm	
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	MPT:10 mg/m3	
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
Quartz (SiO2)	14808-60-7	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m3	
CIRE DE PARAFFINE	8002-74-2	ACGIH	MPT(Comme des fumées):2 mg/m3	
Charge inerte	Secret Fabrication	Fabricant déterminé	MPT (en fraction inhalable non fibreuse) (8 heures): 10 mg / m3; MPT (en non fibreuse, respirable) (8 heures): 3 mg / m3	
Charge inerte	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(comme fibres):0.2 fibres/cc;MPT(comme fibres):1 fibres/cc;MPT(fraction inhalable):5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

Matériau de remplissage 05863 Platinum Plus 3M(MC)

STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	pâte
Apparence/odeur	Pâte dorée avec odeur de styrène âcre
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Pas de données disponibles</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	145 °C
Point d'éclair :	31,1 °C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>]
Vitesse d'évaporation :	0,1 - 0,5 [<i>Ref Std:BUOAC=1</i>]
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	0,9 % [<i>Détails: Selon la styrene</i>]
Limites d'explosivité (LSI)	6,8 % [<i>Détails: Selon la styrene</i>]
pression de vapeur	599,9 Pa
Densité de vapeur	3,6 [<i>Ref Std: Air=1</i>]
Densité	0,984 g/ml
Densité relative	0,984 [<i>Ref Std: Eau=1</i>]

Matériau de remplissage 05863 Platinum Plus 3M(MC)

Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité :	144 000 mPa-s - 168 000 mPa-s
Composés Organiques Volatils	23,7 % en poids [<i>Méthode de test</i> :calculé selon CARB title2]
Composés Organiques Volatils	233 g/l [<i>Méthode de test</i> :Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	24,1 % en poids
Pourcentage de matières volatiles	26,2 % volume
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	234 g/l [<i>Méthode de test</i> :Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Teneur en solides:	38,2 % en poids

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable. Stable dans des conditions normales. Peut devenir instable à une température et/ou une pression élevées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Étincelles et/ou flammes
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants
Agents oxydants forts.
Métaux alcalins
Bases fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Peut être nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouffures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère. Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pneumoconiose : les signes et les symptômes sont notamment une toux persistante, des essoufflements, des douleurs thoraciques, une augmentation des expectorations et des changements lors des examens de fonction respiratoire. Effets oculaires: Les signes/symptômes peuvent inclure une vision embrouillée ou une vision très réduite. Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère.

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Silice, respirable cristalline	14808-60-7	Agent carcinogène connu pour l'être humain	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Charge inerte	Trade Secret	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Charge inerte	Trade Secret	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Charge inerte	Trade Secret	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Charge inerte	Trade Secret	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Quartz (SiO2)	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
STYRENE	100-42-5	Grp. 2A: Probablement carcinogène	Centre International de Recherche sur le Cancer

Matériau de remplissage 05863 Platinum Plus 3M(MC)

		pour les hommes	
STYRENE	100-42-5	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Dioxyde de Titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA > 5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur (4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA ₂₀ - 50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA ₂₀₀₀ - 5 000 mg/kg
STYRENE	Dermale	Rat	LD ₅₀ > 2 000 mg/kg
STYRENE	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC ₅₀ 8,3 mg/l
STYRENE	Ingestion	Rat	LD ₅₀ 5 000 mg/kg
Talc	Dermale		LD ₅₀ estimée à > 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD ₅₀ estimée à > 5 000 mg/kg
POLYMERE DE POLYESTER	Dermale		LD ₅₀ estimée à > 5 000 mg/kg
POLYMERE DE POLYESTER	Ingestion		LD ₅₀ estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Charge inerte	Dermale		LD ₅₀ estimée à > 5 000 mg/kg
Charge inerte	Ingestion		LD ₅₀ estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Calcaire	Dermale	Rat	LD ₅₀ > 2 000 mg/kg
Calcaire	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC ₅₀ 3 mg/l
Calcaire	Ingestion	Rat	LD ₅₀ 6 450 mg/kg
Carbonate de magnésium	Dermale	Jugement professionnel	LD ₅₀ estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Carbonate de magnésium	Ingestion	Rat	LD ₅₀ > 2 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD ₅₀ > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC ₅₀ > 6,82 mg/l
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD ₅₀ > 10 000 mg/kg
Bis(orthophosphate) de trizinc	Dermale		LD ₅₀ estimée à > 5 000 mg/kg
Bis(orthophosphate) de trizinc	Ingestion	Rat	LD ₅₀ > 5 000 mg/kg
Chlorite (Minéral)	Dermale		LD ₅₀ estimée à > 5 000 mg/kg
Chlorite (Minéral)	Ingestion		LD ₅₀ estimée à > 5 000 mg/kg
Diamine poly(oxypropylène)	Dermale	Lapin	LD ₅₀ 2 090 mg/kg
CIRE DE PARAFFINE	Dermale	Rat	LD ₅₀ > 5 000 mg/kg
CIRE DE PARAFFINE	Ingestion	Rat	LD ₅₀ > 5 000 mg/kg
Diamine poly(oxypropylène)	Ingestion	Rat	LD ₅₀ 475 mg/kg
Quartz (SiO ₂)	Dermale		LD ₅₀ estimée à > 5 000 mg/kg
Quartz (SiO ₂)	Ingestion		LD ₅₀ estimée à > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
STYRENE	classification officielle	irritant légère

Matériau de remplissage 05863 Platinum Plus 3M(MC)

Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Charge inerte	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Carbonate de magnésium	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Chlorite (Minéral)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
CIRE DE PARAFFINE	Lapin	Aucune irritation significative
Diamine poly(oxypropylene)	Lapin	Corrosif
Quartz (SiO ₂)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
STYRENE	classification officielle	Irritant modéré
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Charge inerte	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Carbonate de magnésium	Lapin	irritant légère
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Chlorite (Minéral)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
CIRE DE PARAFFINE	Lapin	Aucune irritation significative
Diamine poly(oxypropylene)	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
STYRENE	Cochon d'Inde	Non classifié
Dioxyde de Titane	Homme et animal	Non classifié
CIRE DE PARAFFINE	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Humain	Non classifié

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
STYRENE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
STYRENE	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In vivo	N'est pas mutagène
Charge inerte	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Matériau de remplissage 05863 Platinum Plus 3M(MC)

Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène
CIRE DE PARAFFINE	In Vitro	N'est pas mutagène
Diamine poly(oxypropylene)	In Vitro	N'est pas mutagène
Diamine poly(oxypropylene)	In vivo	N'est pas mutagène
Quartz (SiO2)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
STYRENE	Ingestion	Mouris	Cancérogène
STYRENE	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Charge inerte	Inhalation	Multiple espèces animales	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérogène
CIRE DE PARAFFINE	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Quartz (SiO2)	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
STYRENE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 21 mg/kg/day	3 génération
STYRENE	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	2 génération
STYRENE	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	2 génération
STYRENE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day	60 jours
STYRENE	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day	pendant la grossesse
STYRENE	Inhalation	Non classifié pour le développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	pendant la grossesse
Talc	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogénèse

Matériau de remplissage 05863 Platinum Plus 3M(MC)

Calcaire	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
----------	-----------	-------------------------------------	-----	---	--

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
STYRENE	Inhalation	système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Multiple espèces animales.	LOAEL 4,3 mg/l	pas disponible
STYRENE	Inhalation	foie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Mouris	LOAEL 2,1 mg/l	pas disponible
STYRENE	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
STYRENE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
STYRENE	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
STYRENE	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	pas disponible
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
Diamine poly(oxypropylene)	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
STYRENE	Inhalation	yeux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
STYRENE	Inhalation	système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1,3 mg/l	pas disponible
STYRENE	Inhalation	foie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Mouris	LOAEL 0,85 mg/l	13 semaines
STYRENE	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	LOAEL 1,1 mg/l	pas disponible
STYRENE	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,85 mg/l	7 jours
STYRENE	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,6 mg/l	10 jours

Matériau de remplissage 05863 Platinum Plus 3M(MC)

STYRENE	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	LOAEL 0,09 mg/l	pas disponible
STYRENE	Inhalation	cœur tube digestif des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux muscles rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 4,3 mg/l	2 années
STYRENE	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 500 mg/kg/day	8 semaines
STYRENE	Ingestion	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
STYRENE	Ingestion	foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 677 mg/kg/day	6 mois
STYRENE	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	470 jours
STYRENE	Ingestion	cœur système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 35 mg/kg/day	105 semaines
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines
Charge inerte	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
CIRE DE PARAFFINE	Ingestion	cœur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/day	90 jours
CIRE DE PARAFFINE	Ingestion	système vasculaire foie système immunitaire la peau Système endocrinien des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux muscles Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/day	90 jours

Matériau de remplissage 05863 Platinum Plus 3M(MC)

		système vasculaire				
Quartz (SiO ₂)	Inhalation	silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Diamine poly(oxypropylene)	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires**15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Statut des inventaires**

Communiquer avec le fabricant pour obtenir de plus amples renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements**Classement des risques par la NFPA**

Santé: 2 Inflammabilité: 3 Instabilité : 1 Risques particuliers : Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	26-8172-4	Numéro de la version :	5.00
-----------------------------	-----------	-------------------------------	------

Matériau de remplissage 05863 Platinum Plus 3M(MC)

Date de parution :	2019/07/17	Remplace la version datée de :	2019/04/29
---------------------------	------------	---------------------------------------	------------

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca